



Article publié lundi 27 mars 2023

Livre numérique accessible 2025

L'Acte européen sur l'accessibilité (EAA) entrera en vigueur en juin 2025. Il vise l'ensemble des services et produits dans l'Union Européenne, et parmi ceux-ci la chaîne du livre, et rend nécessaire une adaptation des opérateurs économiques afin de se mettre en capacité de répondre aux exigences d'accessibilité qui leurs seront posées à l'horizon 2025. Pour accompagner les professionnels qui créent et distribuent des livres numériques à s'adapter, l'EDR Lab a mis en ligne le site lina25 (livre numérique accessible 2025).

Présentation du site

De nombreuses personnes souffrent aujourd'hui en France d'une difficulté d'accès à l'écrit du fait d'un handicap. Quelque 820 000 personnes sont empêchées de lire du fait de troubles visuels sévères, dont seule une minorité maîtrise le braille. Les jeunes et adultes souffrant de troubles cognitifs, tels que la dyslexie et les autres troubles « dys », ne peuvent accéder aux textes qu'au prix d'une adaptation personnalisée de leur présentation. Troubles auditifs précoces, handicap mental et handicap physique temporaire ou permanent peuvent aussi constituer des obstacles pour l'accès à l'écrit.

L'acte européen d'accessibilité, qui vise l'ensemble des services et produits dans l'Union Européenne, et parmi ceux-ci la chaîne du livre, rend nécessaire une adaptation des opérateurs économiques afin de se mettre en capacité de répondre aux exigences d'accessibilité qui leurs seront posées à l'horizon 2025.

Ce site constitue une base de connaissance pour les acteurs de la chaîne du livre numérique, afin de leur apporter les outils nécessaires à une démarche réussie, qu'il s'agisse de concevoir, produire, décrire, distribuer des contenus, créer ou sélectionner des outils de lecture accessibles. Il est issu du travail du comité de pilotage interministériel pour le développement d'une offre de livres numériques nativement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Source : Lina25.fr

Les contenus du site

Le site est organisé en différentes rubriques pour vous proposer des ressources à chaque étape de production de vos livres numériques : conception, production, traitement, renseignements et référencement, informations, affichage, lecture.

Ce que dit la loi

Fondée sur le principe de la conception universelle, la directive 2019/882 du 17 avril 2019 relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services, aussi appelée « Acte européen d'accessibilité », a pour objet de contribuer au bon fonctionnement du marché intérieur par l'élimination et la prévention des obstacles qui entravent la libre circulation de certains produits et services. Elle promeut une société plus inclusive et facilite l'autonomie des personnes handicapées ainsi que d'autres personnes pouvant faire face à des limitations fonctionnelles, telles que les personnes âgées.

Parmi les produits et services qui entrent dans le champ de la directive, plusieurs relèvent du périmètre du secteur du livre numérique. L'article 2 de la directive susmentionnée mentionne ainsi, pour les produits, les liseuses numériques et, pour les services, les livres numériques ainsi que les logiciels spécialisés. Ce champ se veut le plus large possible pour viser l'ensemble de la chaîne du livre puisqu'il recouvre également les sites de commerce électronique (dont ceux des détaillants de livres numériques) ainsi que les systèmes informatiques matériels à usage général du grand public et leurs systèmes d'exploitation, qui peuvent être utilisés également pour lire des livres numériques en dehors des liseuses. [...]

[Continuer la lecture sur le site lina25.fr](http://lina25.fr)